



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 13 AVRIL 2023

Le Bureau et les membres du Comité des fêtes de Saint-Martin de Boscherville se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 13 avril 2023 à 18h30 à La Grange, sur convocation préalablement adressée par mail le 12 mars 2023.

PRESENT(E)S :

Bureau : Mesdames Annette FOUCART, Présidente
Florence GODU, Secrétaire
Elisabeth CORDIER, Secrétaire adjointe
Catherine PHILIPPE, Trésorière
Monsieur Frank COLLIAUX, Vice-Président

Membres : Mesdames Michèle PAVIOT, Colette LETELLIER, Catherine GOURLAIN, Thérèse JOUTEL, Marielle RUBENS, Marie MALGOUZOU

Messieurs Luc PAVIOT, Morgan BRANDEL, Jean-Christian CORDIER, Alain BEAUREGARD, Daniel BACHELET

COMMISSION MUNICIPALE :

Monsieur Thierry Chauvin, Maire et Président d'honneur du Comité des fêtes
Madame Sylvie BOURGAIS, 1^{ère} Adjointe et chargée de l'interface avec les Associations.

EXCUSE(E)S : Madame Amandine DONNEFOY, Messieurs Hélios AZOULAY, René CABRELLI, Béatrice MONVILLE

Pouvoirs Transmis : Amandine DONNEFOY

.....

Avant de commencer la séance, Annette FOUCART rend un émouvant hommage à Daniel HALOTEL qui nous a quittés récemment.

Il avait géré avec passion la section randonnées pendant de nombreuses années.

Il a été établi une feuille de présence paraphée par chacun des membres présents et validée par la présidente et la secrétaire de séance.

Annette FOUCART préside la séance.

Florence GODU exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La présidente constate que le quorum est atteint, soit au moins la moitié des membres du comité des fêtes plus un, et que l'assemblée, appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après, peut valablement délibérer :

1. Présentation des membres du comité des fêtes et de son organisation
2. Activité 2022 – Prévisionnel 2023
 - * Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022
 - * Rapport moral et activité 2022
 - * Bilan financier 2022 et affectation du résultat
 - * Budget prévisionnel 2023
 - * Quitus à la présidente et à la trésorière pour la gestion du comité des fêtes
3. Renouvellement des membres actifs
4. Présentation des manifestations 2023

La présidente informe également que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le Jeudi 13 Avril 2023 à 18h et portant sur le renouvellement du bureau ainsi que sur le renouvellement des membres actifs du comité des fêtes sera joint à ce procès-verbal.

Cet ordre du jour a été voté favorablement à l'unanimité.

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'association :

- ❖ La feuille de présence certifiée exacte et sincère,
- ❖ Les pouvoirs des personnes représentées,
- ❖ Le Rapport d'activité 2022 et le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022, envoyés à chacun par mail quelques jours avant l'assemblée,
- ❖ Le bilan financier 2022 et le prévisionnel 2023

Ces documents seront adressés par mail à toute personne qui en fera la demande.

COMMENTAIRES DES ACTIVITES :

1. PRESENTATION DES MEMBRES DU COMITE DES FETES ET SON ORGANISATION :

Annette Foucart liste les membres bienfaiteurs et souligne l'importance de leur participation et la nécessité de poursuivre la recherche de sponsors compte-tenu du coût de certaines manifestations en particulier le festival musical.

2. ACTIVITES 2023

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 Avril 2022

La présidente demande aux membres du comité des fêtes s'ils ont des remarques sur le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 Avril 2022. Rappelons que ce document a été adressé par mail les jours précédents afin que chacun en prenne connaissance. Aucune remarque n'est apportée.

a) LES ANIMATIONS

- Les randonnées

Le comité des fêtes enregistre 61 personnes inscrites réparties sur 2 groupes de randonneurs :

Le groupe du dimanche matin, pour des randos de 10 à 12km entre forêt, mer et pique-nique, géré par Colette LETELLIER et le groupe des lundis après-midi et jeudis matin géré par Béatrice MONVILLE pour des sorties locales autour de St Martin.

- Le vide-dressing

Belle affluence pour ce vide-dressing qui affichait complet avec 32 inscriptions pour un montant de 10€ par personne donnant droit à une table de 1m60 et l'espace pour un portant de 1m. La recette de 365€ a été intégralement reversée à Solidarité UKRAINE SMBO pour venir en aide aux réfugiées Ukrainiennes de notre village.

- Les jardins en éveil

Le département a chaleureusement invité le comité des fêtes à cette manifestation organisée dans les jardins de l'Abbaye et lui a offert la gratuité de son stand.

Nous avons proposé un concours photos sur le thème « les premières floraisons dans votre jardin » pour les adultes et les enfants qui ont répondu présents.

- Le salon de peinture et de sculpture

Michèle PAVIOT et son équipe ont accueilli une vingtaine d'artistes à ce très attendu salon de peinture et sculpture suite à l'annulation de la précédente édition 2021 en raison des contraintes sanitaires. Tous les artistes retenus ont accepté de répondre présents pour ce salon 2022, dont Philippe BARRAY et Ilir STILI invités d'honneur.

La liste des artistes a été remise aux membres du comité des fêtes pour information.

- Les animations de juin

L'édition 2022 de la fête du village a rencontré un vif succès avec une météo clémente qui a permis d'accueillir bon nombre de visiteurs qui ont pu découvrir les nombreuses activités proposées aux enfants, maquillage, jeux en bois, concours de 2 roues fleuris ... ainsi que la présence de la fête foraine. Le soir, 170 repas ont été servis au repas champêtre animé par le groupe Chris Seven et terminé par un magnifique feu d'artifice ;

Le vide grenier du dimanche a retrouvé son exposition de 2 roues motorisées qui ont chaleureusement répondu présent.

Le comité des fêtes a également proposé son réputé marché d'artisans et de producteurs des mardis de juin. Les visiteurs étaient tous au rendez-vous et ont passé de bien belles soirées entre amis et famille.

Le marché de potier a clôturé ces animations de juin avec nombreux exposants répartis entre l'esplanade et l'entrée des jardins de l'abbaye.

- Le festival musical

Annette FOUCART évoque que, cette année, le festival a remporté un moindre succès au niveau des réservations. La qualité était cependant encore une fois au rendez-vous avec de fabuleux artistes présentés par Hélios AZOULAY. La présidente rappelle l'importance de solliciter les sponsors compte-tenu du coût du festival qui s'élève cette

année à près de 9000€ dont le montant particulièrement élevé de la Sacem qui augmente d'années en années...

- **Les artistes Boschervillais**

19 artistes divers et variés étaient présents à cette nouvelle édition des artistes boschervillais qui a rencontré un immense succès.

La présidente rappelle que participaient également Christèle CADORET, Armelle NORMAND et Catherine BERNARD en ouvrant leur atelier au public.

- **L'école des sorciers**

Cette première édition pour Halloween proposée par les nouveaux venus au CDF a rencontré un immense succès ! Le thème de « l'école des sorciers » a été très chaleureusement apprécié par tous les petits apprentis qui se sont tous prêtés au jeu. Les dames de la bibliothèque ont pris le relais en début de soirée pour la lecture de contes « petits sorciers »

- **L'heure des récoltes**

Le département a de nouveau invité le comité des fêtes à cette manifestation organisée dans les jardins de l'Abbaye et lui a encore offert la gratuité de son stand.

Nous avons proposé cette fois-ci un quizz photos sur le thème « les légumes et plantes » pour les adultes et les enfants qui ont répondu présents.

- **Le salon de la puériculture et du jouet**

Ce salon a de nouveau rencontré un immense succès avec de nombreuses inscriptions et un public tout aussi nombreux le premier week-end de novembre.

- **Le marché de Noël**

Une belle réussite pour cette nouvelle édition du marché de Noël réparti encore une fois sur les 2 salles (la grange et la salle des fêtes) le transport était à nouveau proposé par Sébastien et sa calèche, qui, malgré une météo plus que capricieuse a fait de nombreuses navettes le dernier week-end de novembre.

- **Le village de Noël**

Cette nouvelle manifestation a été très chaleureusement accueillie par les habitants de la commune qui ont répondu présents pour cet après-midi festif sur le thème de Noël ; Ils ont pu apprécier les nombreux stands, les douceurs à déguster (vin chaud et chocolat chaud, gaufres ...) et aussi bénéficier de tarifs attractifs sur les sapins de Noël proposés par « Les serres du val » entreprise familiale située à Berville en Roumois. Le père Noël a fait une très attendue apparition et a su rassurer les enfants quant à leur commande de cadeaux.

b) LA COMMUNICATION

Annette FOUCART liste l'ensemble des supports de communication du comité des fêtes :

- Le site de la commune, www.boscherville.com
- Illiwap,
- Boscherville Infos
- Le Courrier Cauchois,

- France Bleu,
- L'Agenda des brocantes,
- Vide-grenier.org
 - Etc...

Annette FOUCART souligne que des banderoles, flyers et affiches complètent ce type de communication.

Puis elle évoque l'utilité de notre site internet en particulier pour les réservations (festival musical, vide-grenier, vide-dressing, etc...) qui semble convenir à un maximum de personnes pour le tester depuis maintenant 3 ans. Facebook, peu utilisé à ce jour mériterait une mise à jour. Annette FOUCART fait appel aux membres du comité des fêtes pour la gestion de cet outil.

Notre messagerie cdfsmb76840@gmail.com est également un bon moyen d'échanges.

d) BILAN 2022 ET PREVISIONNEL 2023

Après avoir cédé la parole aux membres du comité des fêtes pour d'éventuelles questions ou remarques sur les activités 2022, Annette FOUCART invite Catherine PHILIPPE, Trésorière, à commenter le bilan 2022 ainsi que le prévisionnel 2023. La présidente rappelle que les 2 tableaux ont été adressés par mail à chacun des membres actifs du comité des fêtes.

Annette FOUCART remercie la mairie pour son aide et son soutien, telles que la mise à disposition des salles, des matériels et des employés communaux (pour les montages et démontages des barnums, podium etc...)

Cette aide est estimée à environ 10.000 €.

Les membres du Conseil d'Administration les en remercient chaleureusement.

L'affectation du résultat fait apparaître un montant total positif de 12.570,60€ au 31 Décembre 2022.

L'assemblée générale procède ensuite au vote des résolutions :

Nombre de votants : 17 dont 1 pouvoir

1^{ère} résolution

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 21/04/2022

Pour : 17 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2^e résolution

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2022

Pour : 17 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

3^e résolution

Approbation du rapport financier pour l'année 2022 et affectation du résultat

Pour : 17 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4^e résolution

Approbation du prévisionnel 2023

Pour : 17 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

5^e résolution

Quitus à la présidente et au trésorier pour la gestion de l'association

Pour : 17 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

La présidente remercie l'équipe pour son soutien et son dynamisme et rappelle combien elle apprécie de travailler ensemble.

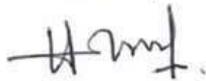
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h40.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente et la secrétaire de séance.

Fait à Saint-Martin de Boscherville le 18 Avril 2023

Annette FOUCART

Présidente,



Florence GODU

Secrétaire,

